

L'Office du Niger : Un million d'hectares pour 50 ans

[L'Index](#), 22/03/2007

La loi 94 0004/ AN-RM du 09 Mars 1994 portant création de l'ON, précise les différentes missions à lui assignées. Il s'agit entre autres de la gestion des eaux et de la maintenance des aménagements, de la maîtrise d'ouvrage déléguée pour les études et le contrôle des travaux, l'entretien des infrastructures primaires, la gérance des terres, le conseil rural et l'assistance aux exploitants des terres aménagées en approvisionnement en intrants et matériel agricole.

Notre pays, le Mali, a une économie agropastorale, c'est-à-dire basée essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. C'est fort de cela que les plus hautes autorités du pays ne cessent d'orienter les efforts vers ces secteurs qui se révèlent très porteurs.

L'Office du Niger (O.N.) joue donc un rôle prépondérant dans ce dispositif. L'O.N. est de loin le plus ancien et le plus étendu des périmètres irrigués de l'Afrique Occidentale. Il a été aménagé au départ pour servir de réservoir de cotonniers aux usines industrielles de la France coloniale et jouer en même temps le rôle de grenier à riz pour toute la sous région. Un million d'hectares devraient y être aménagés sur une période de 50ans. De grands ouvrages comme le barrage de Markala, ont été conçus et réalisés à cet effet.

Un demi siècle après, le constat était amer car l'ON n'avait pu aménager que 45.000hectares sur les quels seulement 82% ont été réalisés, la culture du coton fut un énorme gâchis, les aménagement sont dans un état de dégradation et les conditions de vie des populations précaires.

Pour relancer la productivité, plusieurs mesures ont été prises parmi lesquelles l'abolition de la police économique en 1984, la mise en place des Associations Villageoises, la libération du commerce du paddy en 1986 et la dévaluation du franc cfa en 1994 qui a amélioré la rentabilité et la compétitivité de la filière rizicole locale. C'est ainsi que les réaménagements débutés en 1980 se poursuivent de nos jours.

74.000 hectares aménagés et des infrastructures existantes

Durant les premiers plans établis, le célèbre barrage de Markala et les ouvrages qui ont été réalisés dans le souci de permettre l'irrigation d'environ un million d'hectares.

Vers les années 2000, les superficies aménagées brutes irriguées à partir de Markala ont concerné 55.576 ha de casiers de l'ON, 1.585ha de nouveaux casiers de l'ON (Bewani et Ké-Macina), 5.806 ha de casiers gérés par la Sukala (périmètres sucriers), 3.000ha pour la submersion contrôlée et gérée par l'Office Riz Ségou et 8.000 ha environ de hors casiers dont près de 1.000ha améliorés récemment soit environ 74.000 hectares.

La production annuelle de riz paddy a augmenté très vite pour atteindre près de 320.000tonnes

L'augmentation la plus significative est l'intensification de la production agricole irriguée avec une croissance régulière des rendements en riz depuis plus d'une décennie. Cette croissance est le fruit de techniques et pratiques culturales comme le repiquage, l'utilisation des engrais minéraux et de la fumure organique, les variétés plus performantes, la libéralisation de la transformation et de la commercialisation.

Concernant le taux d'intensité culturale sur les casiers, il était de 79% en 1987-1988 sur les casiers, contre 97% en 1999-2000.

Avec cette évolution spectaculaire, la production annuelle de riz paddy a augmenté très vite pour atteindre près de 320.000 tonnes en 1999-2000 soit 40% de la production nationale évaluée à 810.000 tonnes. A côté de cette relative performance, il faut noter que les superficies concernées à l'ON ne représente que 17% des superficies cultivées du Mali.

De 1978 à 1999, le nombre de familles est passé de près de 5000 à près de 20.000. Au même moment, les surfaces en riz d'hivernage sur casier sont passées de 36.000 hectares à environ 57.000 hectares.

Aujourd'hui, la situation des exploitants face au foncier est caractérisé par une certaine concentration du fait exclusivement de la part considérable des exploitations avec de petites superficies.

Il est également important de savoir que 50% des exploitants agricoles ne détiennent qu'un peu plus de 20% de la superficie totale, soit une moyenne de 1,2ha par exploitation pour plus de la moitié des exploitations.

A l'opposé, environ 20% des exploitants détiennent 50% des superficies, soit une moyenne de 7,4ha par exploitation pour 20% des exploitants.

BILAN A MI-PARCOURS DES ACTIVITES DU MANDAT PRESIDENTIEL DE JUIN 2002 AU 30 JANVIER 2007

Depuis son arrivée au pouvoir, le Président ATT a mis l'ON au centre de ses préoccupations. Ainsi, de 2002 à nos jours, les actions et programmes initiés à l'ON portent « *sa touche personnelle* ». Pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire, l'ON est appelé à jouer un rôle de premier plan. A cet égard, les objectifs qui lui ont été assignés durant le mandat du Président ATT de 2002 à 2007 sont ainsi répartis : l'augmentation de la production rizicole et l'amélioration de la productivité, la valorisation maximale du potentiel de terres irrigables par gravité en zone ON, la création de conditions favorables à l'épanouissement des filières rattachées à la culture irriguée.

Cette politique a permis d'obtenir des résultats suivants : l'installation des jeunes ruraux dans le cadre de l'emploi jeunes, la mise en œuvre du Programme CEN-SAD de 100.000 hectares, la réalisation du Programme du Projet Sucrier de Markala sur 15.000 hectares et la réalisation de l'Usine de Sucre avec la Société Sucrière de Markala (SOSUMAR-SA), l'électrification de la ville de Ké-Macina etc.

PROGRAMME D'AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES DE 50.000HA

Dans le cadre de la stratégie de sécurité alimentaire de l'Etat et eu égard aux contraintes climatiques, les plus hautes autorités de la République ont décidé, pendant le quinquennat 2002-2007, d'aménager 50.000ha de périmètres en maîtrise totale de l'eau, la part de l'ON étant fixé à 26.639 ha soit près de 53%.

Cela passe nécessairement par un certain nombre d'activités à savoir la réalisation des études, la passation des marchés de travaux et de contrôle de travaux etc.

Le point de la mise en œuvre des activités conformément au programme gouvernemental à la date du 31 janvier 2007 donne ceci : le financement acquis pour 21.639 ha pour 66,51 milliards FCFA soit 81,23%, les travaux d'aménagement engagés pour 16.426 ha soit 61,04%, la superficie totale réalisée au 31 janvier 2007 égale 13.520ha soit 50,75% des 26.639ha, le financement à chercher pour 5.000 ha pour un montant de 15 milliards de francs CFA.

Cela entraîne nécessairement une évolution de la production riz des campagnes agricoles de 2000-2001 à 2005-2006 évaluées respectivement à 365.123 tonnes à 492.255 tonnes soit une

augmentation de 127.132tonnes enregistrant un taux de 35%.

Dans le cadre de l'emploi des jeunes, cher au Président ATT, l'ON a réussi à installer de la campagne 2004-2005 à la campagne 2006-2007, 101 jeunes ruraux sur 505hectares.

PROGRAMME CEN-SAD DE 100.000ha

Le décret No 04-329/P-RM du 13 Août, concrétise la mise à disposition des 100.000ha à la CEN-SAD. Le Président de la République en personne a procédé à la remise du décret au Secrétariat Général de l'organisation. Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale en a informé par écrit son homologue de l'agriculture suivant la lettre No 0012670/ MAECI du 20 septembre 2004. Tout cela a abouti du 07février au 03 mars 2004 à la délimitation des parcelles de 100.000 ha, à la réalisation d'une étude préliminaire de faisabilité par la FAO sur demande du Secrétariat Général de la CEN-SAD, la visite du Président de la République du Sénégal pour la mise en œuvre d'une « Opération de Production de Riz » sur 25.000ha etc. a eu lieu en zone ON.

L'ON et le Millénium Challenge Account : 15.000ha et 81km de route bitumée

Par ce programme , il s'agit d'augmenter les revenus des exploitants de la zone d'Alatone par l'aménagement de 15.000ha nouveaux, la sécurisation foncière, l'augmentation des superficies mises en valeur, la diversification des coûts de transport à travers la construction d'une route goudronnée Niono-Goma Coura longue de 81km.

Le financement de ce programme est de 300Millions de dollars US, soit 160,500Milliards Fcfa.

La cellule de Coordination Nationale du MCA a été créée, logée à la Primature et un responsable chargé de activités du MCA a été nommé à l'ON.

QUELQUES CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Les progrès constatés ces derniers temps sur le plan productivité agricole sont considérables et confirment que cette région peut effectivement devenir le grenier de l'Afrique Occidentale.

L'un des handicaps sérieux à la poursuite de la croissance reste l'insuffisance des terres aménagées. La participation des bénéficiaires aux investissements doit permettre de corriger cette lacune. L'expérience de l'ON en la matière va se prolonger avec l'opération test du Programme National d'Infrastructures Routières (PNIR).

Même si la ressource en Eau ne constitue pas en soit une contrainte majeure à court terme, les perspectives de développement dans la zone sont tributaires à une amélioration de sa gestion au niveau du bassin versant et à l'intérieur de la zone ON.

Les chances de productivité pour les producteurs dépendront de nouvelles variétés, d'une maîtrise du drainage, de l'amélioration de la fertilisation en quantité et en qualité, du contrôle des maladies, des prédateurs.

La zone ON est un pôle de développement avec forte croissance agricole qui génère de nombreuses activités en amont et en aval. Or, le niveau actuel des infrastructures et leur état général restent un frein à cette croissance. C'est pourquoi, la loi d'orientation agricole impulsée par le Président ATT, ayant abouti à la mécanisation de notre agriculture suite à l'acquisition de tracteurs pour le monde rural, constitue des motifs de satisfaction.

Les autorités de L'ON qui ont su mériter la confiance des paysans à travers l'instauration d'un dialogue direct et surtout franc, sont également décidées à relever le pari de la sécurité alimentaire tant recherchée.

Rassemblé par Diakaridia YOSSI

[L'Index](#), est seul responsable du contenu de cet article